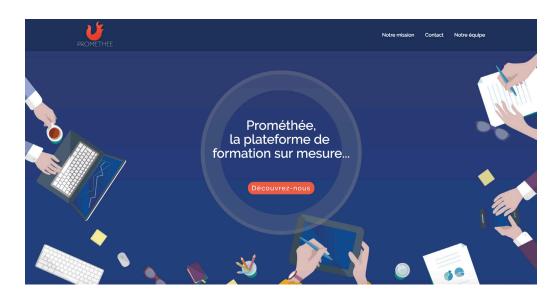




Lancement du nouveau site internet «Promethee.fr»

À paris, le 23/11/18 - l'association SEHT lancera le 30 novembre son site internet «promethee.com», accompagné d'une campagne de sensibilisation à destination du handicap au travail. Le site permettra aux personnes Reconnues de la Qualité de Travailleur Handicapé de trouver / retrouver une voie professionnelle stable.

*RQTH - Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapés.



Ce nouveau site est entièrement responsive et sera le fer de lance de l'action de notre association, il sera un outil destiné à remettre à niveau les RQTH sur le marché de l'emploi et sera accompagné d'une campagne de sensibilisation fragmentée en deux parties: une vidéo explicative destinée aux réseaux sociaux un spot de sensibilisation

Le site a été pensé comme tel pour apporter une expérience optimale à notre cible; leur permettant de trouver un résultat adapté en toute situation, une liaison à la communauté via les réseaux instagram, facebook, twitter leur permettra également de se tenir au courant des nouvelles opportunités, formations et améliorations sur la plateforme.



Pourquoi?

Car environ 2 700 000 Personnes en situation de handicap sont en âge de travailler et sont laissées à l'abandon, discriminées et ignorées par certains employeurs, DRH ou encore leurs collègues...

La société ayant un regard souvent critique sur le handicap intègre difficilement les RQTH. notre but est de briser cette barrière afin de permettre à ces personnes d'avancer dans leurs vies et parcours professionnels...

Quelques chiffres pour illustrer la situation.

- 938 000 Personnes en situation de handicap ont un emploi. Calcul : 2 700 000 938 000 = 1 762 000
- 1762 000 Sont les personnes à situation de handicap que nous pouvons viser.
- 80% des personnes en situation de handicap ont un niveau inférieur au bac. Calcul : (2 700 000 x 80):100 = 2 160 000
- 2 160 000 personnes en situation de handicap ont un niveau inférieur au bac.
- 120 000 étudiants en situation de handicap sont au lycée (100%).
- Seuls 24 000 étudiants en situation de handicap continu après le bac (20%). Calcul : 120 000 24 000 = 96 000
- 96 000 étudiants en situation de handicap ne continuent donc pas au-delà du lycée.



Comment?

le site sera fragmenté en trois parties :

1 -recrutement

les recruteurs pourront sélectionner les différents profils de manière classique sans pouvoir voir le handicap en question permettant aux candidats de passer le cap du jugement subjectif, qu'ils auront l'occasion d'aborder lors d'une conversation.

2 -prospection

les utilisateurs pourront trouver ce qu'ils cherchent de manière plus efficace que sur les sites de recherche d'emploi classique grâce aux différentes options proposées sur le formulaire de recherche leur apportant un maximum de chances pour trouver l'emploi désiré.

3 -information

Le site répertorie également des informations sur la législation en vigueur sur les droits du travail lié à leur situation.

À propos de l'association SEHT :

• • • •

Contact:

telephone: 06 05 07 02 08

mail: groupeheaven@gmail.com